N° d'épreuve FFM	70
Moto-Club	Mc sassaymotoverte
N° d'affiliation	2467
Date	24 juin 2018
Lieu	circuit des varennes à sassay 41700
Organisateur technique -	pastorelli patrice
E-mail	sassaymotoverte@gmail.com
Téléphone	06 81 41 62 31

ADDITIF

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Date : 24 juin 2018
Longueur 1404 mètres, Largeur 6 Mètres minimum.
Longueur de la grille de départ 32 mètres.
Homologué par arrêté préfectoral N° 2013-344-0011 jusqu'au 10 décembre 2017 en cours de ré-homologation.
Capacité : Moto-Cross National
Nombre de Pilotes admis en piste 40.
Classe Admise :
Nationale de 125 à 650 cm3.
Championnat de Ligue prestige
Championnat de Ligue 125
Minicroos de ligue 65 & 85
Engagements :
Droit d'engagement comme prévu au règlement des Championnats Ligue 125, prestige et Minicross 65 & 85.
Nationale 40€, engagement 30€ + 10 € pour la location du transpondeur.
Tout bulletin d'engagement non accompagné du chèque à l'ordre de MC Sassay ne sera pas retenu.
Vérifications Administratives :
Le Samedi 23 juin de 16h00 à 19h30 le Dimanche 24 juin de 7h30 à 8 H 30.
Le pilote devra présenter sa licence et son permis ou CASM.
Contrôles Techniques :
Le Samedi 23 juin de 16h00 à 19h30 et le Dimanche 24 juin 2018 de 7h30 à 8 H 30. Les motos doivent respecter le règlement FFM, tout véhicule non conforme au règlement, notamment le bruit contrôlé par un sonomètre, ne pourra pas participer aux compétitions. Un contrôle du bruit pourra avoir lieu, avant, pendant et après la compétition.
Essais :
Pendant les essais les motos devront êtres munis des trois plaques réglementaires avec leurs numéros de course aux couleurs correspondant à la cylindrée.
Les motos non réglementaires ne seront pas admises aux essais.
Parc Fermé :
Les motos devront êtres déposés au Parc Fermé avant la mise en grille de la première moto.
Départ :
Tous les départs seront donnés selon la formule du Championnat de France.
Classement :
Pour les Championnats Ligue prestige, 125 Ligue et minicross 65&85 selon le règlement.
Pour les Nationaux série 1 & 2, classement au cumul des 2 manches puis super final regroupent les 20 meilleurs de chaque série, pour chaque manche le premier marque 25 points, 2ème = 22 points, 3ème = 20 points, 4ème = 18, 5ème = 16pts, 6ème = 15pts,7ème = 14pts, 8ème = 13pts, 9ème = 12pts, 10ème = 11pts, 11ème = 10pts, 12ème = 9pts, 13ème = 8pts, 14ème = 7pts, 15ème = 6pts.....20ème = 1pts.
Le nombre de tours pour être classé : 75% du nombre de tours accompli par le vainqueur de le manche, arrondi au nombre supérieur.
Récompenses : du premier au 3ème de chaque catégorie
Assurance : Conforme à la Législation en vigueur, suivant l'arrêté du 27 octobre 2006
Compagnie : Gras savoye
Sécurité : 20 Secouristes.
Ambulance : Convention établie avec le SDIS 41 et Sauveteurs Secouristes de Sologne (3 ambulances).
Médecin : Docteur Belhadj chef des services urgentiste de Blois 41000
Service Incendie : Extincteurs nombre 22.
Organisateur Technique : Pastorelli Patrice OFF 077362
Directeur de Course : Bourguignon Andre OFF 169730
Directeur de Course-Adjoint : Desroches Sylvie ODC 230786
Président du Jury : Dion Denis
Membres du Jury : Geray Claude et Barbier Alain
Délégué Minicross de ligue 65 & 85: Barbier Alain
Délégué Championnat Ligue Prestige : Dion Denis
Délégués Championnat Ligue 125 : Geray Claude
Commissaire Technique : Christian ADAM, Jean-Louis CANAVEIRA, Sébastien Bellaud
Responsable parc d'attente : Christian GALLOU,
Responsable Commissaire : Moreau Claude
Commissaires : 21 commissaires licence OCP 2018 équipé d'un extincteur.
Remise des Prix : Selon les barèmes en vigueur pour les Championnats. Les prescriptions du code sportif national de ce code ainsi que le règlement du Championnat de Ligue sont obligatoires pour la
présente
TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRES LA COURSE. de SASSAY

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 22/04/2018	Date : 15/05/2018	Date :
Signature numérique de 02-04121203100 DN : cn=02-04121203100, ou=PVE-CT-IGCV2, o=ANTAI, c=FR Date : 2018.04.30 11:03:19 +02'00'	Signature numérique de CAILLY Christine DN : cn=CAILLY Christine, o=Ligue Motocycliste Centre-Val de Loire, ou, email=liguemotocentre@orange.fr, c=FR Date : 2018.05.15 11:29:17 +02'00'	Numéro :